



A.P.J. TOGO



Fiche projet - Développement d'une Unité Pilote de Santé Mentale à Kara



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : janvier 2017

Date de fin : décembre 2022

Localité : Kara - Togo

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Togo](#)

Budget : 13700€

Financeurs régionaux : [Région Hauts de France](#)

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : EPSM des Flandres

Secteurs d'intervention : [Santé](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

APJ Togo: Association de Partenariat et de Jumelage Togo France Europe

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : [Togo](#)

Adresse : 140 rue Philippe Van Tieghem, 59270 Bailleul

Représentant : Mme Pascale Pavy

Contexte

Après un appui important pendant près de 10 ans à l'hôpital psychiatrique de Zébé-Aneho, l'Etablissement public de santé mentale (EPSM) des Flandres et APJ Togo ont décidé, avec les partenaires locaux, de créer une unité médico-psychologique décentralisée dans la ville de Kara, dans le Nord du pays. Le projet de création d'un centre de la santé mentale à Kara, qui a débuté en 2006 sur un terrain mis à disposition par la Ville, compte désormais : un accueil, des salles de consultation, 3 chambres et une signalétique sur les grands axes de la ville pour en faciliter l'accès.

L'UPSM mène actuellement des actions de prévention, tout en accueillant la population de proximité en médecine générale et pharmacie, le tout en lien avec les hôpitaux du secteur en cas de besoin de spécialiste.

Constatant l'absence d'espace d'accueil pour les personnes en situation de handicap mental, la suite du projet s'est donné pour objectif de proposer, par une extension du bâtiment, un espace adapté destinées à accueillir des personnes en situation de handicap mental facilitant ainsi leur accès aux soins quotidiens. Inspiré d'un projet similaire au Burkina-Faso, le projet d'extension de l'UPSM comprend également la construction d'un service de maternité pour les habitantes de ce quartier, très peuplé, qui ne se déplacent pas à l'hôpital.

Publics concernés

Personnes atteintes de maladies mentales

Partenaires locaux

L'Unité Pilote de Santé Mentale et de Santé au travail (UPSM) à Kara, construite par APJ Togo et l'EPSM des Flandres, est gérée par le comité local, avec des professionnels et en lien avec les hôpitaux locaux.

Le projet repose sur un travail coordonné avec :

- Ville de Kara
- APJ au Togo,
- Les établissements de santé de Kara,
- Les réseaux Santé au travail et Secourisme, médecins, enseignant-chercheurs, psychiatres

Objectifs du projet

Objectif principal : Faciliter l'accès aux soins quotidiens de la population de Kara.

Objectifs spécifiques :

1. Améliorer le suivi quotidien et sur le temps long des personnes en situation de handicap mental en proposant un lieu d'accueil de jour dans l'enceinte de l'UPSM
2. Proposer une offre de soin de proximité et de qualité aux femmes enceintes ne pouvant se déplacer à l'hôpital.
3. Améliorer l'accès aux soins de médecine générale pour les habitants et les habitantes de la ville de Kara

Activités

Activités :

1. Construction et aménagement de 3 cases rondes traditionnelles améliorées et un apatam (kiosque de rencontre)
2. Extension et aménagement du bâtiment pour accueillir une pharmacie, un laboratoire d'analyse.
3. Construction d'une maternité adossée au bâtiment actuel.
4. Accueil en stage de 3 mois un infirmier en psychiatrie à L'EPSM des Flandres

Personnel : 2 infirmiers, 1 aide -soignant spécialisée en pharmacie, une aide soignante disposant d'une expérience d'accoucheuse

Résultats

Le projet devra permettre :

- aux personnes handicapées mentales ou présentant des troubles psychologiques de la Ville de Kara d'accéder à un lieu d'accueil et à des soins adaptés,
- aux femmes de la région, qui pour le moment ne se déplacent pas à l'hôpital, de bénéficier d'une offre de soins de proximité tout au long de leur grossesse à la maternité,
- à la population de Kara nécessitant des soins de médecine générale de se rendre dans une unité de proximité pour les soins ambulatoires.